

torité peut, ou compromettre le pouvoir, ou peser abusivement sur les décisions de la majorité.

### Informations-Nouvelles

Une dépêche a été envoyée hier à tous les préfets annonçant le discours de M. Thiers.

L'Avenir national publie une lettre que M. Ranc vient d'adresser au Constitutionnel pour expliquer que sa conduite sous la Commune a été toujours celle de la conciliation. M. Ranc s'occupe ensuite du propos qui aurait été tenu par un personnage important du gouvernement, propos qu'on a résumé par ces mots : « Comment voulez-vous que nous poursuivions M. Ranc, qui nous a rendu de si grands services ? » l'auteur de la lettre ajoute : « Je crois le fait faux, mais si un personnage important a tenu ce propos, ce personnage a menti. »

Hier, les délégués de la ville de Lyon ont été reçus par les ministres des finances et de l'Intérieur. Dans ces entrevues il n'a été traité que des questions financières.

On assure, à propos des bruits qui circulent sur la réponse de M. de Rémusat à M. de Bismark, qu'il n'y a pas eu de note envoyée par notre ministre à M. de Bismark. Dans la dépêche du chancelier allemand à M. d'Arnim, il n'y avait pas à la fin les mots consacrés : « Je vous autorise à laisser copie de cette dépêche au gouvernement près lequel vous êtes accrédité, » ce qui indique une relation directe entre deux gouvernements. Donc cette dépêche était simplement un canevas d'observations que M. d'Arnim devait verbalement soumettre à notre ministre. C'est ce qu'il a fait. M. d'Arnim a pu donner connaissance à M. de Rémusat de la dépêche de M. de Bismark, mais c'était uniquement pour préciser le sens de son entretien. Dans ces conditions, il était entièrement conforme aux usages diplomatiques que M. de Rémusat ne fit pas remettre par notre chargé d'affaires une réponse écrite à M. de Bismark, mais qu'il adressa à celui-ci une lettre dans laquelle il lui indiquait l'esprit dans lequel M. de Fabrice devait verbalement formuler notre réponse. C'est ce qui a été fait.

Cette réponse, du reste, a été formulée avant que la dépêche de M. de Bismark ait été divulguée par son auteur.

La commission d'enquête sur les capitulations a entendu hier le général de Wimpfen, signataire de la capitulation de Sedan.

Le Constitutionnel nous apporte, ce matin, une douleureuse nouvelle que nous voudrions voir démentir, mais à laquelle les termes de la dernière dépêche de M. de Bismark ne prêtent que trop de vraisemblance : « On annonce que l'autorité allemande a déjà, dans les Ardennes, en conséquence de la dépêche de M. de Bismark, fait arrêter un notable à la suite d'une rixe entre Français et Bavares. Ce fait va peser douleureusement sur la situation. »

Plusieurs journaux annoncent que M. Ernest Picard ne retournerait pas à Bruxelles et lui assignent déjà comme successeur M. Guyot Montpuyroux, ancien député. Il n'est pas possible que la mission diplomatique de M. Picard soit aussi éphémère, et nous croyons qu'il rejoindra prochainement son poste. On assure qu' M. Guyot-Montpuyroux serait prochainement placé à la tête d'une importante légation.

### LE GUIDE DU DÉPUTÉ

Comme il est bien acquis aujourd'hui qu'un député, honnête et sérieux, est toujours sûr d'être dans le vrai en votant à l'inverse de messieurs de la démocratie radicale, il ne s'agit que de bien savoir ce que veulent ces messieurs.

Or, ce qu'ils veulent, c'est :  
La levée de l'état de siège ;  
Le retour de l'Assemblée à Paris ;  
L'amnistie ;  
La dissolution de la Chambre ;  
L'impôt sur le revenu — en attendant l'impôt progressif ;  
L'éloignement de l'armée de Paris ;  
La constitution de la garde nationale avec des chefs nommés à l'élection et révocables à la volonté des personnes.

— Eh bien ! gardez ce qu'il nous faudra pour vivre modestement quelque part... bien loin d'ici...  
— Et le marier, mon enfant ! car c'est là mon rêve, tu le sais.  
— Vous me trompez donc, quand vous me dites qu'avec ma beauté je pourrais me passer de dot ? répartit Francine en s'efforçant de sourire au milieu de ses larmes. Au surplus, peu importe, mon père.  
— Comment ! peu importe ! dit vivement Brulard.  
— Je ne veux pas me marier.  
— Tu ne veux pas le marier ! Ce n'est pas ce que tu me disais hier, quand tu m'assurais que mon choix serait le tien. Francine, tu me caches quelque chose !  
— Si je vous cache quelque chose, c'est que je l'ignore moi-même, mon bon père. Voilà la vérité ; j'en prends Dieu à témoin.  
— Ecoute, Francine, dit Brulard, je réfléchirai à tout cela, sans perdre de vue que je n'ai pas d'autre intérêt que toi en ce monde... et si, à la dernière extrémité... à la dernière extrémité, comprends moi bien, il faut absolument pour ton bonheur que nous quittions ce pays, eh bien ! je ne l'emmènerai pas, mais tu t'en iras, et je te suivrai, riche ou dépourvu, à ton choix.  
Il y avait dans l'accent de Brulard, pendant qu'il prononçait ces paroles, quelque chose de si profondément senti qu'il de si douleureusement tendre, que Francine, qui, depuis sa rencontre avec

Et, bien entendu, la suppression des sergents de ville.

Voilà, par conséquent, messieurs les représentants de l'ordre et du bon sens, ce dont vous ne devez vouloir à aucun prix.

Je ne sais plus quel sage a dit : « On amuse les enfants avec des osselets et les peuples avec des synonymes. » C'est, en effet, le synonyme qui nous gouverne. — L'équivalent, si vous aimez mieux.

On a remplacé l'Empire despotique par la République autoritaire, les sergents de ville par les gardiens de la paix, les candidatures officielles par les candidatures agréables, les préfets à poigne par les préfets à menottes, l'impôt du timbre par l'impôt sur le papier.

En somme, c'est toujours bonnet blanc, blanc bonnet, — et même, si l'on était pessimiste !...

Les gouvernements qui se succèdent chez nous avec la désinvolture que l'on sait, rééditent à tour de rôle l'éternelle histoire de ce Suisse qu'on avait mis en faction à l'une des portes des Tuileries, avec défense d'y laisser entrer personne. Un bourgeois se présente :

— On n'entre pas, dit le Suisse.  
— Mais, répond le bourgeois, je ne veux point entrer, je veux simplement sortir du Pont-Royal.

— Ah ! s'il s'agit de sortir, reprend le Suisse, c'est différent, vous pouvez passer.  
C'est toujours à la faveur de ce subterfuge que la Révolution se faufila chez nous. Elle ne veut jamais entrer aux Tuileries, elle ne veut que sortir du Pont-Royal. Et, sous prétexte de sortir, elle entre. Et quand elle est entrée, elle ne veut plus sortir. Heureusement qu'on y pense pour elle.

On s'occupe activement, dans les départements envahis, de construire des baraquements.

Un nouveau journal, l'Étincelle des Hautes-Alpes, va paraître à Nîmes. On assure, dit le Journal de Paris, que le fondateur de cette feuille serait M. Clément Duvernois.

Louise Michel, récemment condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée, vient de quitter Versailles.

Pour utiliser leurs loisirs au fort Boyard, les condamnés, si l'on en croit la Tribune de Bordeaux, ont organisé des cours. Voici les noms des professeurs : *Écriture et Lecture*, Verdure. — *Arithmétique*, Grandier, du Rappel. — *Histoire ancienne*, Mourot, du Mol d'Ordre. — *Histoire moderne*, Régère. — *Cosmographie*, Cavalier. Leçons dans la journée. Le soir, conférence en réunion publique. Les progrès sont étonnants ; on fait plus que suivre les leçons, on les aime, et déjà on a vu s'élever le niveau intellectuel de plus d'un prisonnier.

Annonce cueilli dans un journal de Jersey :  
« A vendre quatre-vingt-dix-sept procès dont les dossiers appartiennent à un procureur disposé à quitter les affaires. »

« Nota. — Les clients sont presque tous riches et très obstinés. »

Extrait du dictionnaire de poche de M. Gambetta :  
PROGRÈS. — Nom dont les malins désignent les changements qu'ils infligent aux peuples.

Avant-hier, la duchesse de Mouchy et les princes Joachim et Achille Murat se sont embarqués à Calais, partant pour Londres.

La peste bovine est signalée dans les départements de l'Aube et de l'Yonne.

Une correspondance anglaise de l'Indépendance belge donne de curieux détails à propos de la maladie du prince de Galles :

« Les bruits les plus étranges ont couru à propos des moyens employés pour rendre la vie au prince. Des gens qui doivent être bien informés assurent qu'au moment de son plus grand état de prostration, il a été enveloppé dans une peau de mouton fraîchement écorché et fumant encore du sang de l'animal. Autrefois, ce moyen était fort à la mode pour conserver les forces vitales dans les cas désespérés. L'histoire raconte même que César Borgia, empoisonné en même temps qu'un père, ne dut la vie qu'à l'emploi de la même façon d'une peau de bœuf. »

« Un bruit moins vraisemblable, mais qui cependant a couru dans le peuple, c'est qu'on a voulu tenter l'effet de la transfusion du sang. Quelques personnes, plus crédules encore que méchantes, ont affirmé même à ce sujet qu'un enfant devait être sacrifié à cette intention. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que les médecins ont été accablés de suggestions, de conseils et de remèdes de tout genre. »

« Sir Jenner, le médecin du prince, possède, dit-on, toute une pharmacie de fioles d'élixir infallibles et de substances hétéroclites, plus curieuses les unes que les autres, dont on lui a fait l'envoi de divers côtés, pour la guérison de son client. »

« Des monomanes qui ont des panacées pour tous les maux, ou des charlatans qui rêvaient de faire fortune, rôdaient autour du château, guettant le moment d'accoster quelque personnage royal pour lui proposer leurs spécifiques. »

« Un monsieur, dimanche dernier, a été arrêté par le chef de police, au moment même où il allait aborder la reine. On a caché autant que possible toutes ces histoires, dans la crainte que la publicité n'aggravât le mal. Rien ne gagne plus que les folies de ce genre. »

Le Journal de Lyon publie la lettre suivante qui lui a été envoyée par un de ses correspondants de Strasbourg ; elle est une nouvelle preuve du patriotisme de nos frères d'Alsace-Lorraine :

Strasbourg, le 23 décembre 1871.  
Madame  
« Quelques dames de Strasbourg ont pensé offrir, à l'occasion du renouvellement de l'année, une étrenne à la France, destinée à contribuer au paiement de l'indemnité de guerre. Si vous étiez disposée, Madame, à vous joindre à elles, veuillez envoyer votre offrande, le plus tôt possible, chez l'une des dames ci-dessous indiquées, le 28 décembre étant fixé comme dernier terme pour la réception des dons. »

### ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

Séance du 27 décembre.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Thiers est à son banc.  
L'Assemblée vote à l'unanimité un crédit extraordinaire de 4,361 francs pour subvenir aux frais des funérailles de M. Lambricht, ancien ministre de l'Intérieur.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur l'impôt du revenu.

M. Wolowski s'excuse de sa témérité, car il vient répondre au président de la République qui a tenu hier toute l'Assemblée sous le charme de sa parole. M. le président de la République s'est surtout attaché à combattre l'impôt du revenu au point de vue de ses prétendus procédés arbitraires ; mais tout homme qui connaît bien le mécanisme de cet impôt est convaincu que ce reproche n'a rien de sérieux. L'orateur répète qu'il a étudié le mécanisme de l'impôt-tax de très près en Angleterre, et que cette étude l'a pleinement convaincu. Il fait, du reste, appel à l'expérience personnelle de M. le ministre des finances qui a souvent visité l'Angleterre.

Une voix. — Votre conclusion.  
M. Wolowski. — Ma conclusion sera déduite rapidement par des faits exacts que je vais exposer le plus clairement possible. (Au fait ! au fait !)

Ce qu'il y a de singulier, messieurs, c'est que M. Thiers a, hier, tiré tous ses arguments d'un livre que, comme lui, je déclare admirable, la *Dime royale*, de Vauban, ouvrage que, par une étrange coïncidence, j'avais apporté hier également, afin d'en tirer des arguments tout à fait opposés. (Rire général.) Oui, Vauban avait raison ; mais il parlait de la taille, l'impôt arbitraire. De divers côtés. — Parlez donc plus haut, on n'attend pas.

M. Wolowski. Je dis que Vauban parlait non d'un impôt comme celui qu'on veut mettre sur le revenu, mais de la taille. Une voix. — C'est la même chose.

M. Wolowski. — Cette taxe a été justement condamnée. Mais est-ce que l'impôt du revenu a quelque analogie avec la taille ! (oui ! oui !) Aucune, et voilà pourquoi je pourrais prendre aussi mes arguments dans le livre de Vauban. L'orateur rappelle qu'en Angleterre, sir Robert Peel était opposé à l'impôt sur le re-

venu et que, cependant, cet homme d'Etat s'est laissé convertir.

Il espère que M. Thiers fera de même, lui qui, comme Robert Peel, est une des gloires de sa patrie.

Une voix. — Trop d'encens ! (Bruits divers.)

Une autre voix. — La clôture !  
M. Wolowski. — Je ne suis pas fanatique de l'impôt sur le revenu, et je répète que si je le défends, ce n'est qu'à cause de la nécessité à laquelle nous sommes réduits. Je souhaite qu'il vienne un temps où l'on pourra se passer de cette taxe.

L'orateur fait remarquer que M. Thiers a commis une erreur en prétendant que si la propriété en Angleterre a été imposée par l'impôt-tax, c'est parce que le foncier n'avait pas d'autre charge. Il s'applique à montrer qu'au contraire, la propriété supportait déjà de lourdes charges et que, par conséquent, l'argument s'évanouit.

Le bruit des conversations couvre le voix de l'orateur, qui parle au milieu de l'inattention presque générale. Nous voyons, au bout de quelque temps, M. Wolowski tirer sa montre, ce qui amène l'hilarité sur tous les bancs. L'honorable député semble indiquer qu'il y a peu de temps qu'il parle... puis il continue imperturbablement et comme s'il commençait. L'Assemblée ne se laisse pas toucher par cette intrépidité et chacun reprend sa conversation avec son voisin. A quatre heures et quart, M. Wolowski se décide enfin à quitter la tribune.

M. Féray repousse, au nom de l'industrie, le droit sur les matières premières; il reconnaît que l'impôt sur le revenu rencontre de graves objections. Comment donc arriver à mettre le budget en équilibre et à faire face à toutes nos charges ?

En s'adressant, dit l'orateur, à notre système d'impôts déjà établi, en forçant temporairement les ressources. C'est ce que l'on aurait dû faire à Bordeaux.

Tout le monde s'attendait alors à un doublement provisoire des impôts existants. Eh bien, aujourd'hui, il y a encore quelque chose à faire, sinon d'aussi complet, au moins de semblable.

L'orateur se rallie à tout amendement conçu dans le sens qu'il vient d'indiquer. (Approbation sur un grand nombre de bancs.)

M. Pouyer-Quertier, ministre des finances dit que les idées de M. Féray trouveront mieux leur place dans la discussion du budget ou de l'impôt sur les matières premières, mais que dans ce moment, il faut en finir avec l'impôt général sur le revenu. Il faut en finir, car M. le ministre ne connaît rien de plus désastreux pour la France et pour ses finances que l'impôt sur le revenu.

Aux centras. — Très-bien ! très-bien !  
M. Pouyer-Quertier. — Oui, messieurs, quand j'entends M. Wolowski me rappeler que j'ai été en Angleterre, je suis satisfait qu'il me permette d'affirmer les oppositions que j'ai vu se manifester contre cette inquisition permanente qui était le résultat de l'impôt sur le revenu. J'en suis sûr, car j'ai suivi tout ce mouvement. En Angleterre cet impôt n'a été accepté que parce qu'il était une compensation énorme pour l'industrie.

Voilà pourquoi Robert Peel a modifié son opinion. N'oubliez pas que l'impôt sur le revenu qui existait en 1816 avait été aboli, comme étant, suivant l'expression de lord Brougham, une monstruosité dans ce pays de liberté et de loyauté ; on voulait même brûler jusqu'au dernier feuillet des registres. Donc, si plus tard on songea à l'impôt-tax, c'est qu'il y avait des graves terribles sur l'industrie. Il fallait augmenter les salaires ; or, les patrons ne le pouvaient pas. Robert Peel comprit avec ses amis de Manchester qu'il fallait permettre aux industriels de donner un salaire suffisant par le fait seul de la diminution de la vie matérielle. De là la loi sur les céréales ; et la vie matérielle a diminué de prix.

En France, il est arrivé le contraire : la vie a augmenté par suite de l'essai du libre-échange. Donc, Robert Peel affranchissait l'industrie des droits de douane et combattait le déficit par un autre impôt. Voilà la raison de la réforme et du nouvel impôt. (Très bien ! très bien !)

Revenant à la discussion de l'impôt sur le revenu en ce qui touche la France, l'orateur insiste sur les inconvénients et les dangers qu'il présenterait. Surcharge-t-on la propriété foncière ! On ne le peut pas, tout le monde le reconnaît, car, suivant le mot de Vauban, on ne retire pas d'un sac deux mou-

tures, » atteindra-t-on l'industriel ? Alors, poursuit l'orateur, vous ouvrez la voie aux plaintes, aux fraudes, aux recherches inquisitoriales ! Oui, il vaudrait mieux opérer en augmentation sur les bases des impôts anciens ! Faites-le si vous voulez, (Murmures d'adhésion.) mais n'introduisez pas en France un impôt qui serait fatal pour le pays. Voyez ce qu'a fait l'Amérique. Elle a trouvé cet impôt si insupportable, si odieux, si vexatoire, qu'elle l'a supprimé. Vous ne direz pas que l'Amérique n'est pas un pays démocratique, un pays où la voix du peuple ne sait pas se faire entendre.

Lisez le dernier Message du président des États-Unis. Il y est dit que l'impôt sur le revenu viole tous les principes en matière financière, qu'il provoque la fraude, le vol et le mensonge, et qu'il ne doit pas survivre chez un peuple libre à des nécessités momentanées.

A l'extrême gauche. — Nécessités momentanées ! C'est notre situation.  
M. Pouyer-Quertier. — Et cet impôt va être remplacé en Amérique par une augmentation sur certains droits de douanes. Les douanes paient 950 millions, les contributions indirectes 950 millions et la propriété ne paie rien !

Voilà ce qui se passe dans un pays qu'on nous cite souvent comme modèle !

Messieurs, ne brusquons rien en matière de finances. Modifions l'impôt sagement, modérément, et n'introduisons pas un impôt qui, partout, veut être aboli le plus tôt possible par ceux mêmes qui l'ont établi.

Nos impôts nouveaux rentrent régulièrement. Nous les percevons avec modération et ils produisent autant et plus peut-être que nous supposons. Je vous en conjure, n'introduisez pas dans notre pays un impôt arbitraire et faites qu'on puisse dire à celui qui est frappé, exactement ce pour quoi il est frappé.

Comment ! vous vous êtes opposés à l'impôt sur les boulevards de crû, à cause de l'inquisition, et vous voulez un impôt d'inquisition ! (Rires sur divers bancs.)

Notre système d'impôts est le fruit de la sagesse et de l'expérience. Il fonctionne avec prudence, avec avantage, il nous donne tout ce que nous pouvions espérer. Ne le compromettons pas par d'imprudences nouvelles. N'adoptons pas un impôt qui forcerait le ministère des finances à avoir un plus grand nombre d'employés, et il en a déjà 75,000 ! (Rires et applaudissements.) Je ne veux pas voir ce nombre porté à 100,000 ! (Non ! non !)

Messieurs, nous vous demandons avec instance de ne pas voter l'impôt sur le revenu qui, selon nous, tarirait les sources de la richesse nationale ! (Applaudissements sur un grand nombre de bancs !)

Voix nombreuses. — La clôture ! la clôture !

Un membre soutient au milieu du bruit qu'il y a quelque chose de plus mauvais que l'impôt sur le revenu, ce sont les droits de douanes dont se plaint de tous côtés l'industrie ! (La clôture ! la clôture !)

M. Langlois. — Je ne suis ni Anglais, ni Américain, je suis Français. (Ah ! ah !)

Ce qui importe, c'est de parler de ce dont on n'a pas encore parlé, c'est-à-dire de la terrible situation financière faite à la France par le traité de paix.

Or, il nous faut payer cinq milliards en trois ans.  
Diverses voix. — Nous le savons !  
M. Langlois. — Si vous savez tout ce que je vais dire, alors je n'ai plus qu'à m'en aller. (Rires.)

Sur plusieurs bancs. — Parlez ! parlez !  
M. Langlois. — Ce que je vais dire, c'est ceci : Comment balancer-vous les milliards qui vous restent à payer ? Je veux bien que l'on ait pu payer trois demi-milliards, mais les autres sommes, comment les trouverez-vous ! Vous ne voyez donc pas la crise monétaire s'avancer ? (Agitation. — Murmures.)

Diverses voix. — A la question ! la clôture !

M. Langlois. — J'y suis, dans la question. Sûrement qu'il vous faudra aller d'ici à vingt-six mois et quatre jours jusqu'au dixième demi-milliard. Hein ? j'y suis, dans la question... en plein. (Rires.)

Or, il faudra de l'excédant d'exportation pour arriver à faire face à nos engagements.

Eh bien ! il faut que nous triomphions sur un autre champ de bataille, sur celui de l'industrie. Il faut abaisser nos prix, nos tarifs de douane, afin d'avoir une grande masse d'exportation. Donc, ajoute l'orateur, je pré-

Jacques, n'avait pas donné un seul témoignage d'affection à son père, et que tout avait blessé dans la conversation qu'ils venaient d'avoir ensemble, se sentit remuée jusqu'au fond de l'âme par l'abnégation surhumaine de cet homme, et, pour le lui montrer, elle se jeta dans ses bras avec un abandon plus éloquent que tout ce qu'elle aurait pu lui dire.

— Tu m'as compris, n'est-ce pas, ma Minette ? continua Brulard en promenant sa main osseuse sur le visage altéré de sa fille. Je n'ai qu'une pensée, vois-tu, c'est ton bonheur ; ne l'oublie jamais et sois toujours sincère avec moi.

Francine remercia son père par un sourire ; puis elle lui demanda la permission de se retirer, ce que Brulard lui accorda d'autant plus volontiers qu'il éprouvait au moins autant qu'elle le besoin d'être seul.

Après son départ, il resta pendant quelques minutes abimé dans ses réflexions ; puis il appela Carmagnole, à qui il fit signe d'enlever le couvert.

— Il y a là un homme qui veut parler à monsieur, dit Carmagnole à son maître, qui s'était remis à marcher de long en large dans la salle à manger.

— Qui est-ce ? fit Brulard.  
— C'est celui qui est déjà venu ce matin. Il dit comme ça que ça presse.

— Conduis-le au jardin, je vais l'y joindre. Dépêche-toi.

Peu d'instants après la sortie de Carmagnole, Brulard quitta aussi la salle à manger et se dirigea à pas de loup vers

un berceau de plantes grimpances, près duquel un grand gaillard vêtu d'une blouse blanche se tenait debout.

— Il y a du nouveau, monsieur Brulard, dit cet homme avec une sorte de mystère. — Dufour a tourné l'œil.

— Dieu soit loué ! fit Brulard du ton d'un homme délivré d'un souci qui l'obsédait.

— Si le bon Dieu ne vous rend jamais que des services comme ça, vous avez joliment raison de ne pas aller à la messe.

— Que veux-tu dire ? demanda Brulard précipitamment.

— Il a vu le louveteau avant de mourir.

— En es-tu bien sûr ?  
— C'est la bêtise, monsieur Brulard ! ça fait assez de bruit dans le village.

Brulard se frappa le front avec désespoir.  
— Crois-tu qu'il ait parlé ? demanda-t-il ensuite d'une voix qui trahissait une poignée anxieuse.  
— Ah ! pour ce qui est de ça, on ne doit pas trop savoir ; tout ce que je puis vous dire, c'est qu'ils l'ont fait confesser comme un capon, et que sa petite fille est maintenant au château. Moi, je crois bien qu'il leur a dit que c'était lui qui avait fait le coup, et pendant qu'il était en train, il aura peut-être bien pu leur dire aussi...  
— Tais-toi, malheureux ! interrompit Brulard en cherchant l'appui du berceau, car ses jambes fléchissaient sous lui. Hélas ! hélas ! reprit-il comme s'il cher-

chait à se rassurer, qu'il n'avait pas de preuves.

— Il en avait, répondit le paysan avec insouciance.

— Il en avait ! et lesquelles ? balbutia Brulard.

— La lettre que vous lui avez écrite à l'armée, et qu'il m'a montrée, il n'y a pas plus de huit jours, quand je suis allé lui dire de votre part que vous ne pouviez rien faire pour lui.

— Pourquoi ne la lui as-tu pas prise pour me la rendre ?  
— J'ai essayé ; mais il a sauté sur sa coignée, tout malade qu'il était, et je n'ai eu que le temps de gagner la porte.

— Malédiction ! dit Brulard entre ses dents, — et dans un pareil moment encore !

— Vous n'avez pas voulu me croire quand je vous disais de ne pas abandonner ce pauvre diable, répondit l'homme à la blouse blanche.

— Et cette lettre, où la mettait-il ? demanda Brulard. — Tu dois le savoir, puisque tu dis qu'il te l'a montrée.  
— Il l'avait tirée de sa paillasse et je présume qu'il l'y a remise.  
— On pourrait peut-être...  
— Mais puisqu'il est mort.  
— Raison de plus... je fais la fortune si tu...  
— Vous me donneriez toute la vôtre que je ne consentirais pas à entrer dans une chambre où brûle un cerje, et il y en a un dans la sienne.  
— Comment le saurais-tu ?

— Je viens de le voir en passant. Monsieur le curé qui l'a veillé jusqu'à présent en sortait.

— Ecoute Pierriche, j'irai avec toi.

— Ça n'empêchera pas le diable d'être entre nous deux, au contraire.

— Mais reprit Brulard, tu n'entreras pas dans la maison ! je ne te demande que de faire sentinelle à la porte.

— Je l'aurais plutôt assassiné de son vivant, que de faire ce que vous exigez de moi à présent, répondit Pierriche.

— Mets le prix que tu voudras à ce service... C'est plus que ma vie que je te demande là.

— Je ne dis pas non ; et puis, voyez-vous, si on était sûr que la lettre fut toujours là, on pourrait peut-être... Mais faire un coup comme ça pour rien...  
— Que t'importe, si la récompense est la même.

— Je ne veux pas, monsieur Brulard, quand je n'aurais que ce moyen de donner du pain à mes enfants.  
— Puis-je au moins compter que toi, tu ne me vendras pas, ni à présent, ni plus tard ?  
Comme il faudrait me vendre aussi en même temps, et que, Dieu merci, on ne sait rien sur moi, parce que je ne me suis pas vanté comme cet imbécile de Dufour, vous pouvez être tranquille.  
— Réfléchis encore : Veux-tu m'accompagner ?  
Non.

La suite au prochain numéro